



Comité départemental Isère
Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-Marins
7 rue de l'industrie
38320 EYBENS

Madame, Monsieur

Nous avons bien reçu votre courrier en date du 27 février 2020 concernant les piscines publiques, notamment au regard de la situation difficile des clubs évoluant dans plusieurs disciplines subaquatiques suite à la fermeture de la piscine Vaucanson.

Celle-ci a été fermée pour des raisons de sécurité liées à sa vétusté. Datant de 1969 elle a en effet souffert d'un sous-investissement manifeste d'entretien depuis lors. L'équipe actuelle a investi 7M€ sur les piscines sur le mandat 2014-2020, priorisant notamment les travaux lourds à mener sur la Piscine Jean Bron mais n'a pu débloquer suffisamment de moyen pour entamer une rénovation lourde de cet équipement.

Conscient de cette situation difficile le programme de Grenoble en Commun que vous pouvez retrouver détaillé [ici](#) met l'émancipation par le sport, la rénovation du patrimoine sportif vieillissant et l'accès à l'eau pour toutes et tous au cœur de ses priorités pour les 6 années à venir. Vous pouvez retrouver un zoom sur ce programme [ici](#) et [ici](#).

Très concrètement en ce qui concerne les activités de vos clubs, nous souhaitons rénover les équipements sportifs et aquatiques grenoblois. La rénovation de certains éléments techniques de la piscine du Clos d'Or sera une priorité de début de mandat. Concernant la piscine Vaucanson, plusieurs scénarios seront étudiés dès 2020. En fonction des éventuels cofinancements obtenus ces scénarios iront de la rénovation lourde à la démolition-reconstruction. Enfin, une étude sera également lancée s'agissant de la piscine Jean Bron, afin d'étudier l'avenir de cet équipement central de la Métropole (programmation, ouverture...).

Afin de mener à bien ces projets et de proposer des équipements pérennes et renforcés l'implication de la Métropole sera cruciale.

C'est pour cette raison que nous souhaitons que ces rénovations s'intègrent dans un plan piscine Métropolitain afin de trouver des sources de financement multi-partenariales et de s'intégrer dans une réflexion plus globale d'accès à l'eau sur tout le territoire métropolitain (nouveaux équipements aquatiques, nouveaux lieux de baignade naturels ouverts aux publics...). C'est bien à cette échelle que le plan piscine pourra être déployé et des équipements construits ou rénovés. Ce plan devra être co-construit avec les communes, les fédérations sportives et les usager-es. Dès les élections municipales et métropolitaines passées il est important que votre fédération puisse se rapprocher des exécutifs municipaux et métropolitain en ce sens.

En vous souhaitant bonne réception de la présente nous vous prions, Madame, Monsieur, d'agréer nos sincères salutations.

L'équipe de Grenoble en commun